Diminution du nombre de personnels

S'agissant de l'emploi, l'addition des non-remplacements des départs et des postes utilisés pour les chaires conduit à une diminution du nombre de l' effectif des chercheurs. Dans la logique de sa précédente opposition à ce dispositif, le Conseil demande la transformation des 90 chaires en postes de chercheurs statutaires.

***Vote du Conseil** : **17** votants (**16 Oui, 0 Non, 1 abstention**)*